



**Commune de Donneloye
Conseil Général**

6^{EME} EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL DU 16 DECEMBRE 2014

La séance est conduite par le président Monsieur Gilbert Gavillet.

Le Conseil Général de Donneloye, sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de la commission des finances et gestion, et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour décide :

d'adopter le préavis municipal No 06/2014 :

- 1. d'augmenter le plafond de risque pour cautionnements et autres engagements à CHF 1'750'000.-, sous réserve de l'acceptation du Conseil d'Etat**
- 2. d'octroyer un cautionnement de CHF 1'668'239.- à l'ASIRE**

Résultat du vote :

OUI	7
NON	5
ABSTENTIONS	46

le Président

Gilbert Gavillet



la secrétaire

Angélique Bovey